



Ce document est une mise à jour de l'ERI de 1997. Cette mise à jour a été préparée dans les buts suivants :

- clarifier les résultats d'apprentissage prescrits
- inclure des indicateurs de réussite proposés
- alléger le contenu

Lorsqu'elles sont encore pertinentes, les ressources recommandées dans la version de 1997 du programme d'études sont aussi incluses dans cette mise à jour. Pour en savoir plus, consulter la section « Ressources d'apprentissage » plus loin dans cet ERI.

CIVILISATIONS COMPARÉES 12

Ensemble de ressources intégrées 2006



COLOMBIE-BRITANNIQUE
Le meilleur endroit sur terre

Ministère de
l'Éducation

IRP 091

Données de catalogage avant publication de la Bibliothèque et Archives Canada

Vedette principale au titre:

Civilisations comparées 12 : ensemble de ressources intégrées 2006

Trad. de: Comparative civilizations 12 : integrated resource package 2006.

Également disponible sur Internet.

ISBN 978-0-7726-5690-2

1. Civilisation comparée – Étude et enseignement (Secondaire) – Colombie-Britannique. 2. Civilisation - Étude et enseignement (Secondaire) – Colombie-Britannique 3. Culture - Étude et enseignement (Secondaire) – Colombie-Britannique. 4. Sciences sociales - Étude et enseignement (Secondaire) – Colombie-Britannique. 5. Enseignement secondaire – Programmes d'études – Colombie-Britannique. I. British Columbia. Ministry of Education.

CB20.C6514 2006

909'.090712711

2007-960034-4

Tous droits réservés © 2006 Ministry of Education, Province of British Columbia

Avis de droit d'auteur

Toute reproduction, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la province.

Avis de propriété exclusive

Ce document contient des renseignements privatifs et confidentiels pour la province. La reproduction, la divulgation ou toute autre utilisation de ce document sont expressément interdites, sauf selon les termes de l'autorisation écrite de la province.

Exception limitée à l'interdiction de reproduire

La province autorise la copie et l'utilisation de cette publication en entier ou en partie à des fins éducatives et non lucratives en Colombie-Britannique et au Yukon (a) par tout le personnel des conseils scolaires de la Colombie-Britannique, y compris les enseignants et les directions d'école, par les organismes faisant partie du *Educational Advisory Council* et identifiés dans l'arrêté ministériel, par d'autres parties offrant directement ou indirectement des programmes scolaires aux élèves admissibles en vertu de la *School Act*, R.S.B.C. 1996, c.412, ou *Independent School Act*, R.S.B.C. 1996, c.216, (lois scolaires), et (b) par d'autres parties offrant directement ou indirectement des programmes scolaires sous l'autorité du ministre du Département d'éducation du Yukon tel que défini dans le *Education Act*, R.S.Y. 2002, c.61.

REMERCIEMENTS

Remerciements	III
---------------------	-----

PRÉFACE

Préface	V
---------------	---

INTRODUCTION

Raison d'être	3
Exigences et crédits de fin d'études	3
Composantes du programme d'études	4
Durée d'enseignement suggérée	4

CONSIDÉRATIONS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Politique relative aux autres modes de présentation des sujets délicats (<i>Alternative Delivery Policy</i>)	7
Façons de tenir compte des contextes locaux	7
Participation des parents et des tuteurs	8
Confidentialité.....	8
Inclusion, égalité et accessibilité pour tous les apprenants	8
Collaboration avec l'école et la communauté	9
Collaboration avec la communauté autochtone.....	9
Technologies de l'information et des communications	10
Droit d'auteur.....	10
Débats	11
Analyse des médias	11
Organisation de la conduite du cours.....	12

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

Introduction	17
Résultats d'apprentissage prescrits	18

RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

Introduction	21
Éléments clés	25
Indicateurs de réussite	
Recherche et présentation.....	26
Fondements des civilisations	27
Arts et culture.....	29
Culture et valeurs	30

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE

Renseignements généraux	33
-------------------------------	----

Ce document est une mise à jour de l'ERI de 1997; il comprend des indicateurs de réussite proposés, un ensemble plus clair et plus succinct de résultats d'apprentissage prescrits, un « instantané » des éléments clés du cours et d'autres améliorations mineures, tout en conservant l'essence et l'objectif du contenu du programme d'études de 1997.

Le ministère de l'Éducation tient à remercier toutes les personnes et tous les organismes partenaires qui, sous la responsabilité (2005-2006) d'Adrienne Gnidec du Ministère, ont contribué à l'élaboration de l'ERI de Civilisations comparées 12. Le Ministère tient aussi à remercier les équipes d'enseignants qui ont préparé la version de 1997 de l'ERI de Civilisations comparées 12 ainsi que les personnes suivantes, qui ont participé à la mise à jour 2005-2006 de ce document :

Pam Fraser

District scolaire n° 57 (Prince George)

Terry Olson

District scolaire n° 73 (Kamloops-Thompson)

Cet Ensemble de ressources intégrées (ERI) fournit l'information de base dont les enseignants auront besoin pour la mise en œuvre du programme de Civilisations comparées 12. Ce document remplace le contenu portant sur le cours de *Civilisations comparées 12* (1997).

L'information contenue dans ce document est aussi accessible sur Internet à l'adresse suivante :
<http://www.bced.gov.bc.ca/irp/firp.htm>

Les paragraphes qui suivent décrivent brièvement les composantes de cet ERI.

INTRODUCTION

L'introduction fournit des renseignements généraux sur le programme d'études de Civilisations comparées 12, tout en précisant les points particuliers et les exigences spéciales.

Cette section renferme les renseignements suivants :

- la raison d'être du programme d'études de Civilisations comparées 12 dans les écoles de la Colombie-Britannique;
- de l'information sur les exigences pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires;
- la description des composantes du programme, qui sont regroupées en fonction des résultats d'apprentissage prescrits faisant partie d'un même domaine d'intérêt;
- la durée d'enseignement suggérée pour le cours.

CONSIDÉRATIONS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Cette section de l'ERI renferme des renseignements complémentaires qui aideront les enseignants à élaborer leurs stratégies d'enseignement et à préparer la mise en œuvre de ce programme d'études en vue de répondre aux besoins de tous les apprenants.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

Cette section de l'ERI contient les résultats d'apprentissage prescrits. Ces derniers représentent les normes de contenu prescrits pour les programmes d'études provinciaux. Ils précisent les attitudes, les compétences et les connaissances nécessaires pour chaque matière. Ils expriment ce que les élèves doivent savoir et savoir faire à la fin du cours.

RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

Cette section de l'ERI renferme l'information nécessaire à l'évaluation formative et à la mesure du rendement des élèves. Elle comprend des ensembles d'indicateurs de réussite précis pour chaque résultat d'apprentissage prescrit. Les indicateurs de réussite décrivent ce que les élèves doivent être en mesure de faire pour montrer qu'ils satisfont entièrement aux exigences du programme d'études pour la matière et l'année en question. Aucun des indicateurs de réussite n'est obligatoire; ils sont fournis pour aider les enseignants à évaluer dans quelle mesure les élèves atteignent les résultats d'apprentissage prescrits.

Cette section renferme aussi des éléments clés ou descriptions du contenu servant à préciser l'étendue et la portée des résultats d'apprentissage prescrits.

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE

Cette section fournit des renseignements généraux sur les ressources d'apprentissage, ainsi que l'hyperlien vers le site des collections par classe des programmes d'études; ce site contient les titres, les descriptions et l'information nécessaire pour commander les ressources recommandées de la collection par classe du programme d'études de Civilisations comparées 12.



INTRODUCTION

Civilisations comparées 12

Cet ensemble de ressources intégrées (ERI) constitue le programme d'études officiel du Ministère pour le cours de Civilisations comparées 12. L'élaboration de cet ERI a été guidée par les principes suivants :

- l'apprentissage nécessite la participation active de l'élève;
- chacun apprend à sa façon et à son rythme;
- l'apprentissage est un processus à la fois individuel et collectif.

Par ailleurs, ce document tient compte du fait que des jeunes aux antécédents, aux intérêts, aux aptitudes et aux besoins variés fréquentent les écoles de la Colombie-Britannique. Dans la mesure du possible, les résultats d'apprentissage, les indicateurs de réussite et les activités d'évaluation tentent de répondre à ces besoins et de garantir l'égalité de tous les apprenants ainsi que leur accès à ce programme d'études.

Ce document est une mise à jour de l'ERI de 1997. Celle-ci a été préparée dans les buts suivants :

- clarifier les résultats d'apprentissage prescrits;
- inclure des indicateurs de réussite proposés;
- alléger le contenu.

Lorsqu'elles sont encore pertinentes, les ressources recommandées dans la version de 1997 du programme d'études sont aussi incluses dans cette mise à jour. Pour en savoir plus, consulter la section « Ressources d'apprentissage » plus loin dans cet ERI.

En novembre et en décembre 2005, le public a pu examiner la version préliminaire du programme d'études révisé de Civilisations comparées 12 et y réagir. Cette mise à jour de l'ERI tient compte des commentaires obtenus des enseignants, des élèves, des parents et d'autres collaborateurs du monde de l'éducation.

RAISON D'ÊTRE

Le cours de Civilisations comparées 12 met l'accent sur l'étude des corrélations entre les valeurs, la culture, la civilisation et les arts. Pour les besoins de ce programme d'études, les termes suivants sont définis comme suit :

- Les termes *art* et *objets d'art* sont utilisés dans leur sens large et ils englobent tant la littérature que les beaux-arts (p. ex. la danse, l'art dramatique, la musique, les arts visuels) et les arts appliqués (p. ex. l'architecture, la mode et les arts du bijou).
- Le mot *culture* a ici le sens de « mode de vie propre à un groupe ».

- Le terme *civilisation* se rapporte à l'ensemble des réalisations artistiques, des croyances, des institutions et des modes de vie communs à une société en un lieu et en un temps donnés.
- Le mot *valeurs* se rapporte à un ensemble de croyances communes.

Le programme d'études de Civilisations comparées 12 fournit aux élèves l'occasion de réaliser un certain nombre d'expériences et d'acquérir des compétences qui les aident à comprendre différentes cultures et à s'y intéresser. Il leur permet de prendre conscience du grand nombre de civilisations qui existent dans le monde et de la contribution de celles-ci à l'ensemble de l'expérience humaine.

En suivant le cours de Civilisations comparées 12, les élèves pourront :

- étudier et comparer diverses cultures et civilisations en analysant leurs structures politiques, sociales et économiques;
- examiner les éléments culturels tels les systèmes de croyances, la vie quotidienne, les rôles de l'homme et de la femme, le pouvoir et l'autorité;
- comprendre les concepts de base sous-jacents à l'art, à la culture et à la civilisation, ainsi que leurs corrélations;
- acquérir une ouverture d'esprit fondée sur la compréhension de diverses cultures et civilisations dans le monde;
- élargir leurs horizons, en étudiant l'histoire culturelle de diverses civilisations, pour en venir à penser et à agir comme des citoyens du monde.

EXIGENCES ET CRÉDITS DE FIN D'ÉTUDES

Le cours de Civilisations comparées 12 vaut quatre crédits et doit être signalé en tant que tel au ministère de l'Éducation pour les besoins des relevés de notes. Il faut inscrire les cotes et les pourcentages relatifs à ce cours. Il n'est pas possible d'obtenir un crédit partiel pour ce cours.

Le code du cours de Civilisations comparées 12 est CCNF 12. Ce cours est aussi offert en anglais (*Comparative Civilizations 12*; le code est alors CCN 12).

Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez consulter la section du site Web du Ministère qui porte sur les examens : <http://www.bced.gov.bc.ca/exams/>

COMPOSANTES DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Chaque composante du programme d'études consiste en un ensemble de résultats d'apprentissage prescrits qui font partie d'un même domaine d'inté-

rêt. Les résultats d'apprentissage prescrits du cours de Civilisations comparées 12 sont regroupés sous les composantes suivantes :

Civilisations comparées 12			
Recherche et présentation	Fondements des civilisations	Arts et culture	Culture et valeurs
L'ordre des composantes telles que présentées ici ne sert aucunement à proposer une présentation linéaire du cours.			

Recherche et présentation

Les résultats d'apprentissage de cette composante portent sur les compétences et les attitudes nécessaires pour trouver et présenter l'information relative à l'étude des cultures.

Fondements des civilisations

Dans cette composante, les élèves acquièrent les connaissances de base et l'information contextuelle essentielles à l'étude des civilisations. Ils en viennent peu à peu à comprendre des concepts et éléments culturels clés et à reconnaître le rôle qu'occupe la culture au sein d'une civilisation.

Arts et culture

Les élèves étudient l'expression artistique afin de comprendre les liens qui existent entre l'art et les autres aspects de la culture. Grâce aux occasions que ce cours leur offre de se familiariser avec l'expression artistique, ils arrivent à mieux comprendre les différentes cultures dans le monde.

Culture et valeurs

Cette composante incite les élèves à apprécier la diversité des cultures et des façons de voir le monde, et à reconnaître la gamme des valeurs propres à ces cultures.

DURÉE D'ENSEIGNEMENT SUGGÉRÉE

Les programmes d'études provinciaux sont élaborés en fonction de la durée d'enseignement recommandée par le ministère de l'Éducation pour chaque matière. Les enseignants sont libres de combiner différents programmes d'études afin d'amener les élèves à intégrer les idées et à établir des liens logiques.

Le cours de Civilisations comparées 12 exige environ de 90 à 110 heures d'enseignement. Bien qu'un cours de 4 crédits soit habituellement l'équivalent de 120 heures d'enseignement, la durée suggérée laisse une certaine flexibilité permettant de répondre aux besoins locaux.



CONSIDÉRATIONS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Civilisations comparées 12

Cette section de l'ERI renferme des renseignements complémentaires qui aideront les enseignants à élaborer leurs stratégies d'enseignement et à préparer la mise en œuvre de ce programme d'études en vue de répondre aux besoins de tous les apprenants.

Cette section comprend les renseignements suivants :

- la politique relative aux autres modes de présentation des sujets délicats (*Alternative Delivery Policy*),
- les façons de tenir compte des contextes locaux,
- la participation des parents et des tuteurs,
- la confidentialité,
- l'inclusion, l'égalité et l'accessibilité pour tous les apprenants,
- la collaboration avec l'école et la communauté,
- la collaboration avec la communauté autochtone,
- les technologies de l'information et des communications,
- le droit d'auteur,
- les débats,
- l'analyse des médias,
- l'organisation de la conduite du cours.

POLITIQUE RELATIVE AUX AUTRES MODES DE PRÉSENTATION DES SUJETS DÉLICATS (*ALTERNATIVE DELIVERY POLICY*)

La politique relative aux autres modes de présentation des sujets délicats (*Alternative Delivery Policy*) ne s'applique pas à cet ERI.

Cette politique explique la façon dont les élèves, avec le consentement de leurs parents ou de leurs tuteurs et après consultation avec l'autorité scolaire de leur région, peuvent choisir d'autres moyens que l'enseignement dispensé par un enseignant dans une salle de classe ordinaire pour aborder les résultats d'apprentissage prescrits de la composante Santé des programmes d'études suivants :

- Éducation à la santé et à la carrière M à 7 et la composante Processus de planification du programme d'études de Formation personnelle et sociale M à 7 (jusqu'à septembre 2008)
- Éducation à la santé et à la carrière 8 et 9
- Planification 10

Cette politique reconnaît le rôle essentiel que joue la famille dans le développement des attitudes, des normes et des valeurs de l'enfant, mais elle n'en exige pas moins que tous les résultats d'apprentissage prescrits soient abordés et évalués dans le cadre du mode de présentation convenu.

Il est important de situer le terme « autres modes de présentation » par rapport à la politique relative aux autres modes de présentation des sujets délicats. Cette politique stipule que les écoles ne peuvent omettre d'aborder ou d'évaluer des résultats d'apprentissage prescrits du programme d'Éducation à la santé et à la carrière et ce, quels qu'ils soient. Elle précise également qu'aucun élève ne peut être exempté de l'obligation d'atteindre tous les résultats d'apprentissage prescrits de la composante Santé. On s'attend à ce que les élèves qui optent pour un autre mode de présentation fassent l'étude des résultats d'apprentissage prescrits de cette composante et qu'ils soient en mesure de manifester leurs connaissances dans ce domaine.

Pour plus de renseignements sur la politique relative aux autres modes de présentation des sujets délicats, consulter le site Web suivant :
<http://www.bced.gov.bc.ca/policy/>

FAÇONS DE TENIR COMPTE DES CONTEXTES LOCAUX

Dans le programme d'études de Civilisations comparées 12, une certaine flexibilité s'offre à l'enseignant et à l'élève quant aux choix des sujets pouvant leur permettre d'atteindre certains résultats d'apprentissage. Cette flexibilité donne aux éducateurs la possibilité de planifier leurs cours en choisissant des sujets et des exemples convenant au contexte local et aux intérêts particuliers de leurs élèves. Au moment de la sélection des sujets, il pourra être pertinent de tenir compte des suggestions des élèves.

Si des sujets particuliers ont été incorporés dans les résultats d'apprentissage, il importe que tous les élèves aient l'occasion de les étudier. D'autres sujets qui pourraient se révéler pertinents pour une communauté scolaire pourront s'ajouter à ces sujets obligatoires.

Pour plus de suggestions sur la sélection des sujets, consulter le paragraphe intitulé **Organisation de la conduite du cours** à la page 12.

PARTICIPATION DES PARENTS ET DES TUTEURS

La famille joue un rôle essentiel dans le développement des attitudes et des valeurs de l'élève. L'école, quant à elle, joue un rôle de soutien en mettant l'accent sur les résultats d'apprentissage prescrits du programme d'études. Les parents et les tuteurs peuvent appuyer, enrichir et approfondir le programme d'études de Civilisations comparées 12 à la maison.

CONSIDÉRATIONS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Il importe d'informer les parents et les tuteurs de tous les aspects du programme d'études de Civilisations comparées 12. Les enseignants, avec le concours des administrateurs, peuvent choisir d'avoir recours aux stratégies suivantes :

- informer les parents, les tuteurs et les élèves des résultats d'apprentissage prescrits pour le cours en leur distribuant un plan de cours au début du cours
- accéder aux demandes des parents et des tuteurs de discuter des plans de cours des diverses unités, des ressources d'apprentissage, etc.

CONFIDENTIALITÉ

La *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* (Loi sur l'accès à l'information et sur la protection de la vie privée) s'applique aux élèves, aux employés des districts scolaires et à tous les programmes d'études. Les enseignants, les administrateurs et le personnel des écoles doivent tenir compte des recommandations suivantes :

- Connaître les directives générales de l'école et du district quant aux dispositions de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* et à la façon dont elles s'appliquent à tous les cours, y compris Civilisations comparées 12.
- Ne pas utiliser le numéro scolaire personnel (NSP) dans les travaux que l'élève tient à garder confidentiels.
- Veiller à ce que les élèves sachent que, s'ils dévoilent de l'information indiquant qu'ils sont en danger, cette information ne peut rester confidentielle.
- Informer les élèves de leurs droits en vertu de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act*, notamment de leur droit d'accès aux renseignements les concernant dans les dossiers scolaires. Informer les parents de leur droit d'accès aux dossiers scolaires de leurs enfants.
- Réduire au minimum le type et la quantité de renseignements personnels inscrits et s'assurer qu'ils ne servent que pour des besoins précis.
- Informer les élèves qu'ils seront les seuls à inscrire des renseignements personnels, à moins qu'eux-mêmes, ou leurs parents, n'aient consenti à ce que les enseignants obtiennent ces renseignements d'autres personnes (y compris leurs parents).
- Expliquer aux élèves et à leurs parents pourquoi on leur demande de fournir des renseignements personnels dans le cadre du programme d'études de Civilisations comparées 12.

- Informer les élèves et leurs parents qu'ils peuvent demander que l'école corrige ou annote tout renseignement personnel consigné dans les dossiers de l'école, et ce, en vertu de l'article 29 de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act*.
- Faire savoir aux élèves que le droit d'accès des parents aux travaux scolaires de leurs enfants se limite aux renseignements relatifs aux progrès de ces derniers.
- S'assurer que toute information utilisée pour l'évaluation des progrès de l'élève est à jour, exacte et complète.

Pour plus de renseignements sur la confidentialité, consulter le site Web suivant : <http://www.mser.gov.bc.ca/privacyaccess/>

INCLUSION, ÉGALITÉ ET ACCESSIBILITÉ POUR TOUS LES APPRENANTS

Le bagage culturel, les centres d'intérêt et les aptitudes des jeunes qui fréquentent les écoles de la Colombie-Britannique sont très diversifiés. Le système scolaire de la maternelle à la 12^e année s'applique à satisfaire les besoins de tous les élèves. Lorsqu'ils choisissent des thèmes, des activités et des ressources pour appuyer l'enseignement du cours de Civilisations comparées 12, les enseignants devraient s'assurer que leurs choix vont dans le sens de l'inclusion, de l'égalité et de l'accessibilité pour tous les élèves. Ils devraient notamment s'assurer que l'enseignement, l'évaluation et les ressources reflètent cette ouverture à la diversité et comportent des modèles de rôles positifs, des situations pertinentes et des thèmes tels que l'inclusion, le respect et l'acceptation.

La politique gouvernementale favorise les principes d'intégration et d'inclusion des élèves dont l'anglais est la langue seconde et des élèves ayant des besoins particuliers. La plupart des résultats d'apprentissage prescrits et des indicateurs de réussite proposés dans cet ERI conviendront à tous les élèves, y compris ceux ayant des besoins particuliers. Certaines stratégies devront être adaptées pour permettre à ces élèves d'atteindre les résultats d'apprentissage prescrits. S'il y a lieu, des modifications peuvent être apportées aux résultats d'apprentissage prescrits pour les élèves ayant des plans d'apprentissage personnalisés.

Pour plus d'information sur les ressources et les services d'appoint offerts aux élèves ayant des besoins particuliers, consulter le site Web suivant :
<http://www.bced.gov.bc.ca/specialed/>

COLLABORATION AVEC L'ÉCOLE ET LA COMMUNAUTÉ

Le programme d'études de Civilisations comparées 12 aborde une vaste gamme de compétences et de connaissances que les élèves ont acquises dans d'autres aspects de leur vie. Il importe de reconnaître que l'apprentissage relatif à ce programme d'études dépasse largement le cadre de la salle de classe.

Des programmes mis en place par les écoles et les districts, comme la gestion étudiante et les associations d'entraide, complètent et approfondissent l'apprentissage acquis dans le cours de Civilisations comparées 12. Les organismes communautaires, par l'entremise de ressources d'apprentissage élaborées localement, de conférenciers, d'ateliers et d'études sur le terrain, peuvent aussi contribuer au succès du programme d'études de Civilisations comparées 12. Les enseignants peuvent tirer parti des compétences spécialisées de ces organismes communautaires et de leurs membres.

Inviter des personnes-ressources de l'extérieur, voilà un moyen efficace d'enrichir le contenu, de mettre en évidence et en pratique le savoir écouter et de faire connaître aux élèves différents points de vue. La présence de personnes-ressources fournit aussi des occasions de débattre de certaines questions. Elle peut leur fournir un sujet de départ pour rédiger un texte ou entreprendre d'autres activités. En résumé, elle rend l'apprentissage plus concret et pertinent. Une table ronde est aussi un bon moyen de présenter en même temps plusieurs points de vue sur un sujet.

Pour assurer la réussite de la visite d'une personne-ressource :

- Préciser la nature de la présentation (p. ex. conférence, questions et réponses, débat, réactions aux présentations des élèves, animation d'une simulation ou d'une étude de cas). Veiller à ce que les conférenciers comprennent bien le but de leur présentation, la structure de l'activité et le temps qui leur est alloué; le contenu de la présentation doit

aussi être en lien direct avec les résultats d'apprentissage prescrits. Passer en revue tout le matériel qu'ils utilisent, et surtout distribuent, pour vérifier qu'il est convenable et pertinent.

- Connaître les directives du district concernant les présentateurs externes et veiller à ce que l'invité se conforme à ces directives.
- Aussi souvent que possible, donner aux élèves la responsabilité de contacter le ou les conférenciers avant la présentation et de prendre les dispositions logistiques nécessaires.
- Donner aux élèves le temps de se préparer à la venue du conférencier ou du groupe invité en dressant une liste de questions clés.
- Avant que le conférencier ne prenne la parole, présenter le sujet de la conférence, et après celle-ci, en faire la récapitulation.

COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE

Le ministère de l'Éducation veille à ce que tous ses programmes d'études tiennent compte des cultures et de la contribution des peuples autochtones de la Colombie-Britannique. Pour aborder dans la classe ces sujets avec exactitude et en respectant les concepts d'enseignement et d'apprentissage des autochtones, il est souhaitable que les enseignants cherchent conseil et appui auprès des communautés autochtones locales. La langue et la culture des autochtones varient d'une communauté à l'autre et ces communautés ne disposent pas toutes des mêmes ressources. De plus, chacune aura ses propres règles quant à l'intégration des connaissances et des compétences locales. Pour lancer la discussion sur les activités d'enseignement et d'évaluation possibles, les enseignants doivent d'abord communiquer avec les coordonnateurs, les enseignants, le personnel de soutien et les conseillers en matière d'éducation autochtone de leur district. Ceux-ci pourront les aider à déterminer les ressources locales et à trouver les personnes-ressources comme les aînés, les chefs, les conseils de tribu ou de bande, les centres culturels autochtones, les centres d'amitié autochtones ou les organisations des Métis ou des Inuits.

Par ailleurs, les enseignants pourront désirer consulter les diverses publications du ministère de l'Éducation, dont la section « Planning your Program » du document *Shared Learnings*. Cette ressource a été

élaborée dans le but d'aider tous les enseignants à donner à leurs élèves la possibilité de se renseigner et de partager certaines expériences avec les peuples autochtones de la Colombie-Britannique.

Pour plus d'information sur ces documents, consulter le site Web de l'éducation autochtone : <http://www.bced.gov.bc.ca/abed/welcome.htm>

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

L'étude des technologies de l'information et des communications prend de plus en plus d'importance dans la société. Les élèves doivent être capables d'acquérir et d'analyser de l'information, de raisonner et de communiquer, de prendre des décisions éclairées, et de comprendre et d'utiliser les technologies de l'information et des communications à des fins diverses. Il importe que les élèves développent ces compétences pour en tirer parti dans leurs études, leur carrière future et leur vie quotidienne.

La compétence en technologies de l'information et des communications se définit comme la capacité d'obtenir et de partager des connaissances par l'entremise de recherches, d'études, de l'enseignement ou de la transmission de l'information au moyen de supports médiatiques. Pour devenir compétent dans ce domaine, l'élève doit être capable de trouver, de rassembler, d'évaluer et de communiquer de l'information au moyen d'outils technologiques; il doit aussi développer les connaissances et les compétences nécessaires afin d'utiliser efficacement ces outils technologiques et de résoudre les problèmes éventuels. Pour être jugé compétent dans ce domaine, l'élève doit de plus être capable de comprendre les questions éthiques et sociales liées à l'utilisation des technologies de l'information et des communications et d'en faire une évaluation critique.

Lorsqu'ils préparent des stratégies d'enseignement et d'évaluation en Civilisations comparées 12, les enseignants doivent donner aux élèves des occasions d'approfondir leurs connaissances en relation avec les sources des technologies de l'information et des communications, et de réfléchir de manière critique au rôle que jouent ces technologies dans la société.

DROIT D'AUTEUR

Le droit d'auteur garantit la protection des œuvres littéraires, dramatiques, artistiques et musicales; des enregistrements sonores; des représentations d'une œuvre en public; et des signaux de communication. Le droit d'auteur donne aux créateurs le droit, devant la loi, d'être rémunérés pour leurs œuvres et d'en contrôler l'utilisation. La loi permet quelques exceptions pour les écoles (c.-à-d. du matériel spécifique autorisé), mais ces exceptions sont très limitées, par exemple la reproduction de matériel pour des recherches ou des études privées. La *Loi sur le droit d'auteur* précise de quelle façon les ressources peuvent être utilisées en classe et par les élèves à la maison.

Pour respecter le droit d'auteur, il faut comprendre la loi. Les actions suivantes sont illégales, à moins que le détenteur d'un droit d'auteur en ait donné l'autorisation :

- Reproduire du matériel et photocopier des documents protégés par un droit d'auteur dans le but d'éviter l'achat de la ressource originale, quelle qu'en soit la raison.
- Reproduire du matériel et photocopier des documents protégés par un droit d'auteur, sauf s'il s'agit d'une très petite portion; dans certains cas, la loi permet de reproduire une œuvre entière, par exemple dans le cas d'un article de journal ou d'une photographie, pour les besoins d'une recherche, d'une critique, d'une analyse ou d'une étude privée.
- Faire écouter des émissions de radio ou de télévision aux élèves d'une classe, à moins que l'écoute ne soit autorisée à des fins pédagogiques (il existe des exceptions, telles les émissions d'actualités et de commentaires d'actualités diffusées il y a moins d'une année et soumises par la loi à des obligations de tenue de dossiers; pour d'autres détails, consulter le site Web indiqué à la fin de cette section).
- Photocopier des partitions musicales, des cahiers d'exercices, du matériel pédagogique, des modes d'emploi, des guides pédagogiques et des tests et examens offerts sur le marché.
- Montrer à l'école des vidéos n'ayant pas reçu l'autorisation d'être présentées en public.

- Jouer de la musique ou interpréter des œuvres protégées par un droit d'auteur lors de spectacles (c.-à-d. autrement que pour un objectif pédagogique précis).
- Reproduire des œuvres tirées d'Internet s'il n'y a aucun message indiquant expressément que l'œuvre peut être reproduite.

Le détenteur d'un droit d'auteur ou son représentant doit donner son autorisation par écrit. Cette autorisation peut aussi donner le droit de reproduire ou d'utiliser tout le matériel protégé ou seulement une partie de celui-ci par l'entremise d'un contrat de licence ou d'une entente. Beaucoup de créateurs, d'éditeurs et de producteurs ont formé des groupes ou des « sociétés de gestion collective » pour négocier les redevances et les conditions de reproduction auxquelles doivent se soumettre les établissements scolaires. Il est important de connaître les contrats de licence utilisés et la façon dont ces contrats influent sur les activités auxquelles participent les écoles. Certains contrats de licence peuvent aussi comporter des redevances qui varient en fonction de la quantité de matériel photocopié ou de la durée des représentations. Dans de tels cas, il importe de déterminer la valeur éducative et la qualité du matériel à reproduire, de façon à protéger l'école contre les risques financiers auxquels elle pourrait être exposée (donc, ne reproduire que les portions du matériel qui répondent à un objectif pédagogique).

Les professionnels de l'éducation, les parents et les élèves doivent respecter la valeur d'un travail intellectuel original et reconnaître l'importance de ne pas plagier le travail d'autrui. Ce travail ne doit jamais être utilisé sans autorisation.

Pour obtenir d'autres renseignements sur le droit d'auteur, consulter le site Web suivant :
www.cmec.ca/copyright/indexf.stm

DÉBATS

Le débat, l'une des activités fondamentales de la démocratie, est aussi un moyen utilisé par diverses organisations internationales telles que les Nations Unies pour résoudre des problèmes et enjeux mondiaux. Le débat donne aux élèves l'occasion d'intégrer des connaissances et des compétences en communication, et leur permet de procéder à l'examen critique de points de vue divergents. Un sujet précis peut faire l'objet d'un débat au début de l'unité à l'étude (pour explorer les attitudes et les connaissances préalables des élèves sur ce sujet) ou à la fin de cette dernière (pour résumer et faire valoir l'apprentissage).

Différentes formes de débats et de forums de discussion conviennent au cours de Civilisations comparées 12. En voici quelques exemples :

- débats informels dans la classe;
- divers styles de débat formel (p. ex. d'xford, Lincoln-Douglas, contre-interrogatoire);
- simulations de parlement, séances imitant celles des Nations Unies;
- tables rondes;
- procès fictifs;
- consultations communautaires;
- forums en ligne.

ANALYSE DES MÉDIAS

Le public prend connaissance d'une grande partie de l'information se rapportant aux enjeux et aux événements d'actualité par l'entremise des médias, soit dans les journaux et les magazines, à la radio et à la télévision, et sur Internet. L'analyse des messages médiatiques est une composante intéressante du cours de Civilisations comparées 12, car elle permet aux élèves d'exercer leur pensée critique et de réfléchir individuellement aux questions qui les touchent.

Le cours de Civilisations comparées 12 donne lieu à l'étude d'une vaste gamme de messages médiatiques. Voici différents angles sous lesquels les enseignants et les élèves peuvent examiner ces messages :

- *But* : les gens utilisent des messages médiatiques en vue d'informer, de divertir ou de persuader d'autres personnes pour des motifs politiques, commerciaux, éducatifs, artistiques, moraux ou autres.
- *Valeurs* : les messages médiatiques transmettent des valeurs explicites et implicites.

- *Représentation* : les messages médiatiques sont construits; ils ne sont que des représentations de mondes réels ou imaginaires.
- *Codes, conventions et caractéristiques* : chaque média possède son propre ensemble de codes, de conventions et de caractéristiques qui influent sur la façon dont le message est transmis et compris.
- *Production* : les personnes qui comprennent les médias réussissent mieux que les autres à produire des messages médiatiques efficaces.
- *Interprétation* : les membres du public se fondent sur leurs connaissances, leurs expériences et leurs valeurs pour interpréter les messages médiatiques et pour y réagir avec sensibilité.
- *Influence des médias sur le public* : les messages médiatiques peuvent influer sur les attitudes, les comportements et les valeurs des individus.
- *Influence du public sur les médias* : les individus peuvent exercer une influence sur les médias et sur les messages qu'ils produisent et transmettent.
- *Contrôle* : les personnes qui contrôlent les principales institutions de la société ont une influence disproportionnée sur la construction et la distribution des messages médiatiques et des valeurs qu'ils contiennent.
- *Champ d'application* : les techniques utilisées par les médias influent sur les dimensions politique, économique, sociale et intellectuelle de la société; elles sont aussi influencées par ces dimensions.

ORGANISATION DE LA CONDUITE DU COURS

Le programme d'études renferme des apprentissages généraux; l'enseignant peut les présenter en axant son enseignement sur n'importe quelle civilisation.

Lorsqu'ils préparent le cours, les enseignants peuvent l'organiser selon l'une ou l'autre des approches suivantes :

- par référence géographique (p. ex. en mettant l'accent sur des civilisations d'Afrique, des Amériques, d'Asie, d'Europe, du Moyen-Orient et d'Océanie);
- par ordre chronologique;
- par thèmes.

Vous trouverez dans le tableau de la page suivante des exemples de thèmes pouvant faire l'objet de ce cours.

Peu importe l'approche choisie, les enseignants doivent donner aux élèves l'occasion de se consacrer à des projets d'études autonomes.

Thèmes proposés

Les thèmes suivants ne sont que des exemples.

Systèmes de croyances	Vie quotidienne	Pouvoir et autorité
<p><i>Mythologies</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • légendes et mythes fondateurs • visions du monde (incluent des perspectives culturelles du monde) • héros d'une culture <p><i>Religions et philosophies</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • pratiques et procédés rituels • communications religieuses et philosophiques (textes sacrés, glyphes) • idéologies • divinités • archétypes • totems animaux, esprits • éternité, vie après la mort <p><i>Représentations et structures symboliques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • symboles et imagerie • icônes • architecture et monuments • art pictural • arts du spectacle • littérature • insignes cérémoniels <p><i>Vision de la nature et de l'univers</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • rationalisme scientifique • mysticisme • romantisme • spiritualisme • transformation et métamorphose • ordre et harmonie 	<p><i>Transmission de la culture</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • formes d'écriture (revues, journaux personnels, lettres) • traditions orales (contes, chants) • systèmes d'éducation (officiels ou non) • art <p><i>Organisation sociale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • rôles de l'homme et de la femme • structures sociales matriarcales et patriarcales • morale • structure de classes et système de castes • clans et tribus • rites de passage <p><i>Habitudes et comportements</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • langue • vie de famille • travail • savoir-vivre • structures économiques • technologie • art (littérature, beaux-arts, arts appliqués) • alimentation, habillement et textiles • divertissements • activités récréatives et sportives • marchés et défense des intérêts du consommateur 	<p><i>Images de pouvoir et d'autorité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • archétypes • monuments • costumes et insignes cérémoniels <p><i>Religion établie</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • théocratie • tabous et traditions populaires • censure <p><i>Guerres et conquêtes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • création d'un empire • militarisme et société • guerres « légitimes » • artisans de la paix et mouvements pour la paix <p><i>L'État</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • structure des gouvernements • ordre public • leadership • civisme



RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

Civilisations comparées 12

Les résultats d'apprentissage prescrits représentent les normes de contenu des programmes d'études provinciaux; ils forment le programme d'études prescrit. Clairement énoncés et exprimés en termes mesurables et observables, les résultats d'apprentissage précisent les attitudes, les compétences et les connaissances requises, ce que les élèves sont censés savoir et savoir faire à la fin d'un cours précis.

Les écoles ont la responsabilité de veiller à ce que tous les résultats d'apprentissage de ce programme d'études soient atteints; cependant, elles jouissent aussi d'une certaine latitude quant aux meilleurs moyens de présenter le programme d'études.

On s'attend à ce que le rendement de l'élève varie selon les résultats d'apprentissage. L'évaluation, la transmission des résultats et le classement de l'élève en fonction de ces résultats d'apprentissage dépendent de l'expérience et du jugement professionnel des enseignants qui se fondent sur les politiques provinciales.

Les résultats d'apprentissage prescrits du cours de Civilisations comparées 12 sont présentés par composante; ils comportent aussi, par souci de commodité, un code alphanumérique; cependant, l'enseignant n'est pas obligé de suivre l'ordre dans lequel ils sont présentés.

FORMULATION DES RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

Les résultats d'apprentissage commencent tous par l'expression : « On s'attend à ce que l'élève puisse... »

Lorsque les termes « dont », « y compris », « notamment » sont utilisés pour introduire une liste d'éléments faisant partie d'un résultat d'apprentissage prescrit, il faut que tous les éléments énumérés **soient étudiés**. Ceux-ci représentent en effet un groupe d'exigences minimales associées à l'exigence générale définie par le résultat d'apprentissage. Toutefois, ces listes ne sont pas nécessairement exhaustives et les enseignants peuvent y ajouter d'autres éléments reliés à l'exigence générale définie par le résultat d'apprentissage.

DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Les résultats d'apprentissage prescrits des programmes d'études de la Colombie-Britannique déterminent l'apprentissage obligatoire en fonction d'au moins un des trois domaines d'apprentissage : cognitif, psychomoteur et affectif. Les définitions suivantes des trois domaines sont fondées sur la taxonomie de Bloom.

Le **domaine cognitif** porte sur le rappel ou la reconnaissance des connaissances et sur le développement des aptitudes intellectuelles. Le domaine cognitif se subdivise en trois niveaux : la connaissance, la compréhension et l'application, et les processus mentaux supérieurs. Ces niveaux se reconnaissent par le verbe utilisé dans les résultats d'apprentissage et illustrent de quelle façon se fait l'apprentissage de l'élève avec le temps.

- *La connaissance* englobe les comportements qui mettent l'accent sur la reconnaissance ou le rappel d'idées, d'éléments matériels ou de phénomènes.
- *La compréhension et l'application* représentent la capacité de saisir le message littéral d'une communication ainsi que la capacité d'appliquer des théories, des principes, des idées ou des méthodes à une nouvelle situation.
- *Les processus mentaux supérieurs* incluent l'analyse, la synthèse et l'évaluation. Ils intègrent les niveaux cognitifs de la connaissance et de la compréhension et de l'application.

Le **domaine affectif** a trait aux attitudes, aux croyances et à l'ensemble des valeurs et des systèmes de valeurs.

Le **domaine psychomoteur** porte sur les aspects de l'apprentissage associés au mouvement du corps et au développement des habiletés motrices; il intègre les aspects cognitif et affectif aux performances physiques.

Résultats d'apprentissage prescrits : Civilisations comparées 12

On s'attend à ce que l'élève puisse :

RECHERCHE ET PRÉSENTATION

- A1 mettre en pratique des compétences en recherche, dont l'accès à l'information, la collecte et l'évaluation de données, l'organisation de l'information et la citation de sources, pour interpréter, évaluer et utiliser l'information provenant d'artefacts, de la tradition orale et d'autres sources primaires et secondaires
- A2 exercer sa pensée critique, y compris en posant des questions, en comparant, en résumant et en tirant des conclusions, pour formuler et défendre une opinion sur une civilisation déterminée
- A3 communiquer ses connaissances sur les civilisations en ayant recours à des compétences efficaces en communication écrite, verbale et graphique

FONDEMENTS DES CIVILISATIONS

- B1 décrire les concepts liés à l'étude des civilisations
- B2 analyser les éléments et les caractéristiques qui contribuent à former l'identité des civilisations, dont :
 - les structures du pouvoir et de l'autorité
 - les systèmes de croyances intégrés aux activités quotidiennes
 - les systèmes d'organisation sociale
 - les conflits, les guerres et les conquêtes
 - l'influence du milieu naturel
 - les méthodes de transmission de la culture avec le temps

ARTS ET CULTURE

- C1 analyser comment on se sert des arts pour exprimer les éléments culturels des civilisations, y compris :
 - les systèmes de croyances
 - l'organisation sociale
 - la langue
 - le pouvoir et l'autorité
 - l'ordre et l'harmonie
 - les archétypes

CULTURE ET VALEURS

- D1 évaluer les composantes des systèmes de valeurs à l'intérieur d'une culture et entre les cultures, dont :
 - la religion et la mythologie
 - la morale et l'éthique
 - les héros et les modèles de comportement
 - les points de vue philosophiques
- D2 analyser les différentes valeurs et croyances de certaines civilisations



RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

Civilisations comparées 12

Cette section de l'ERI renferme l'information nécessaire à l'évaluation formative et à la mesure du rendement des élèves, et comprend des indicateurs de réussite précis qui aideront les enseignants à évaluer le rendement des élèves pour chaque résultat d'apprentissage prescrit. Cette section renferme aussi des éléments clés, qui consistent en des descriptions de contenu qui servent à préciser la profondeur et la portée des résultats d'apprentissage prescrits.

MESURE ET ÉVALUATION FORMATIVE

L'évaluation est le processus systématique de collecte de données sur l'apprentissage des élèves; elle sert à décrire ce que les élèves savent, ce qu'ils sont capables de faire et ce vers quoi tendent leurs efforts. Parmi les données pouvant être recueillies en vue de l'évaluation, notons :

- l'observation,
- les autoévaluations et les évaluations par les pairs,
- les interrogations et les tests (écrits, oraux et pratiques),
- les échantillons de travaux des élèves,
- les projets et les présentations,
- les comptes rendus écrits et les exposés oraux,
- les journaux et les notes,
- les examens de la performance,
- les évaluations du portfolio.

La performance de l'élève est évaluée à partir de données recueillies au cours de diverses activités d'évaluation. Les enseignants se servent de leur perspicacité, de leurs connaissances et de leur expérience avec les élèves ainsi que de critères précis qu'ils ont eux-mêmes établis afin d'évaluer la performance des élèves en fonction des résultats d'apprentissage prescrits.

Il existe trois principaux types d'évaluation, et chacun peut être utilisé de concert avec les deux autres en vue de faciliter la mesure du rendement de l'élève :

- L'évaluation **au service** de l'apprentissage vise à accroître les acquis.
- L'évaluation **en tant qu'apprentissage** permet de favoriser la participation active des élèves à leur apprentissage.
- L'évaluation **de** l'apprentissage vise à recueillir les données qui seront consignées dans le bulletin scolaire.

Évaluation au service de l'apprentissage

L'évaluation au service de l'apprentissage fournit des moyens d'encourager les élèves à participer jour après jour à leur propre évaluation et ainsi à acquérir les compétences nécessaires pour s'autoévaluer de manière sérieuse et pour stimuler leur propre réussite.

Ce type d'évaluation permet de répondre aux questions suivantes :

- Que doivent apprendre les élèves pour réussir?
- Qu'est-ce qui démontre que cet apprentissage a eu lieu?

L'évaluation au service de l'apprentissage est une forme d'évaluation critérielle; elle permet de comparer la performance de l'élève à des critères établis plutôt qu'à la performance des autres élèves. Les critères sont fondés sur les résultats d'apprentissage prescrits ainsi que sur les indicateurs de réussite ou d'autres attentes en matière d'apprentissage.

Les élèves tirent plus d'avantages de l'évaluation lorsque celle-ci est accompagnée d'une rétroaction offerte sur une base régulière et constante. Lorsqu'on la considère comme un moyen de stimuler l'apprentissage et non pas comme un jugement définitif, elle permet de montrer aux élèves leurs points forts et de leur indiquer des moyens de les développer davantage. Les élèves peuvent utiliser cette information pour réorienter leurs efforts, faire des plans, communiquer leurs progrès aux autres (p. ex. leurs pairs, leurs enseignants, leurs parents) et choisir leurs objectifs d'apprentissage pour l'avenir.

L'évaluation au service de l'apprentissage donne aussi aux enseignants l'occasion de passer en revue ce qu'apprennent leurs élèves et les points sur lesquels ils doivent s'attarder davantage. Cette information est utile pour l'organisation de l'enseignement, car elle sert à créer un lien direct entre l'évaluation et l'enseignement. L'évaluation, lorsqu'elle est utilisée comme moyen d'obtenir une rétroaction sur l'enseignement, permet de rendre compte du rendement de l'élève puisqu'elle éclaire l'enseignant sur sa planification et les stratégies d'enseignement en classe.

Évaluation en tant qu'apprentissage

L'évaluation en tant qu'apprentissage sert à faire participer les élèves au processus d'apprentissage. Avec le soutien et les conseils de leur enseignant, les élèves deviennent responsables de leur apprentissage en

lui donnant un sens qui leur est propre. Au moyen du processus d'autoévaluation continue, les élèves deviennent aptes à faire le point sur ce qu'ils ont appris, à déterminer ce qu'ils n'ont pas encore appris et à décider du meilleur moyen à prendre pour améliorer leur rendement.

Même si l'élève est maître de l'évaluation en tant qu'apprentissage, les enseignants ont un rôle à jouer pour faciliter la façon dont est faite cette évaluation. En donnant régulièrement aux élèves des occasions de réfléchir et de s'autoévaluer, les enseignants peuvent les aider à effectuer l'analyse critique de leur apprentissage, à l'étoffer et à se sentir à l'aise avec ce processus.

Évaluation de l'apprentissage

L'évaluation de l'apprentissage se fait par l'évaluation sommative et comprend, entre autres, les évaluations à large échelle et les évaluations par l'enseignant. Ces évaluations sommatives ont lieu à la fin de l'année ou à différentes périodes au cours du processus d'enseignement.

Les évaluations à large échelle, telles que l'évaluation des habiletés de base (EHB) et les examens pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires, réunissent de l'information concernant la performance de l'élève dans l'ensemble de la province et fournissent des renseignements qui serviront à l'élaboration et à la révision des programmes d'études. Ces évaluations servent à juger le rendement de l'élève par rapport aux normes provinciales et nationales. Il n'y a pas d'évaluation à large échelle provinciale pour le cours de Civilisations comparées 12.

L'évaluation de l'apprentissage est aussi l'un des moyens officiels utilisés pour rendre compte du rendement de l'élève.

Pour en savoir plus sur la politique de transmission des résultats du ministère de l'Éducation, consulter le site Web suivant :
http://www.bced.gov.bc.ca/policy/policies/student_reporting.htm

Évaluation au service de l'apprentissage	Évaluation en tant qu'apprentissage	Évaluation de l'apprentissage
<p>Évaluation formative continue dans la salle de classe</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation par l'enseignant, autoévaluation ou évaluation par les pairs • évaluation critérielle fondée sur les résultats d'apprentissage prescrits du programme d'études provincial, traduisant la performance en fonction d'une tâche d'apprentissage précise • permet à l'enseignant comme à l'élève de participer à une réflexion sur les progrès de celui-ci et à l'examen de ces progrès • les enseignants modifient leurs plans et donnent un enseignement correctif qui tient compte de l'évaluation formative 	<p>Évaluation formative continue dans la salle de classe</p> <ul style="list-style-type: none"> • autoévaluation • donne à l'élève de l'information sur son rendement et l'incite à réfléchir aux moyens qu'il peut prendre pour améliorer son apprentissage • critères établis par l'élève à partir de ses apprentissages passés et de ses objectifs d'apprentissage personnels • l'élève se sert de l'information portant sur l'évaluation pour faire les adaptations nécessaires à son processus d'apprentissage et pour acquérir de nouvelles connaissances 	<p>Évaluation sommative ayant lieu à la fin de l'année ou à des étapes cruciales</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation par l'enseignant • peut être critérielle (fondée sur les résultats d'apprentissage prescrits) ou normative (basée sur la comparaison du rendement de l'élève à celui des autres) • l'information sur la performance de l'élève peut être communiquée aux parents ou tuteurs, au personnel de l'école et du district scolaire, et à d'autres professionnels (pour les besoins de l'élaboration des programmes d'études, par exemple) • permet de juger la performance de l'élève par rapport aux normes provinciales

Pour en savoir plus sur l'évaluation au service de l'apprentissage, l'évaluation en tant qu'apprentissage et l'évaluation de l'apprentissage, veuillez consulter la ressource suivante, qui a été élaborée par le Protocole de l'Ouest et du Nord Canadiens (PONC) : *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés.*

Cette ressource est accessible en ligne à l'adresse suivante : http://ednet.edc.gov.ab.ca/french/poc/evaluation_classe.pdf

Évaluation critérielle

L'évaluation critérielle permet de comparer la performance d'un élève à des critères établis plutôt qu'à la performance des autres élèves. Pour que l'évaluation puisse être faite en fonction du programme officiel, les critères doivent être fondés sur les résultats d'apprentissage.

Les critères servent de base à l'évaluation des progrès de l'élève. Ils indiquent les aspects cruciaux d'une performance ou d'un produit et décrivent en termes précis ce qui constitue l'atteinte des résultats d'apprentissage prescrits. Ainsi, les critères pondérés, les échelles d'évaluation et les guides de notation (c.-à-d. les cadres de référence) constituent trois moyens d'évaluer la performance de l'élève.

Dans la mesure du possible, les élèves doivent participer à l'établissement des critères d'évaluation. Ils pourront ainsi mieux comprendre à quoi correspond un travail ou une performance de qualité.

ÉLÉMENTS CLÉS

Les éléments clés donnent un aperçu du contenu de chaque composante du programme d'études. Ils peuvent aider l'enseignant à déterminer l'étendue et la portée des résultats d'apprentissage prescrits.

L'évaluation critérielle peut comporter les étapes suivantes :

- Étape 1** Déterminer les résultats d'apprentissage prescrits et les indicateurs de réussite proposés (tels qu'ils sont énoncés dans cet ERI) qui serviront de base à l'évaluation.
- Étape 2** Établir les critères. Le cas échéant, faire participer les élèves au choix des critères.
- Étape 3** Prévoir les activités d'apprentissage qui permettront aux élèves d'acquérir les connaissances, les compétences ou les attitudes indiquées dans les critères.
- Étape 4** Avant le début de l'activité d'apprentissage, informer les élèves des critères qui serviront à l'évaluation de leur travail.
- Étape 5** Fournir des exemples du niveau de performance souhaité.
- Étape 6** Mettre en œuvre les activités d'apprentissage.
- Étape 7** Utiliser les outils (p. ex. échelle d'évaluation, liste de contrôle, guide de notation) et les méthodes d'évaluation (p. ex. observation, collecte de données, autoévaluation) appropriés selon le travail assigné à l'élève.
- Étape 8** Examiner les données recueillies au moment de la mesure et évaluer le niveau de performance de chaque élève ou la qualité de son travail à partir des critères.
- Étape 9** Au besoin, donner une rétroaction ou attribuer une cote qui indique dans quelle mesure l'élève satisfait aux critères.
- Étape 10** Transmettre les résultats de l'évaluation aux élèves et aux parents ou tuteurs.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Pour aider les enseignants à évaluer les programmes d'études officiels, cet ERI comporte des séries d'indicateurs de réussite pour chaque résultat d'apprentissage.

Ensemble, les indicateurs de réussite précisent le niveau de connaissances acquis, les compétences appliquées ou les attitudes démontrées par l'élève pour chaque résultat d'apprentissage. Les indicateurs de réussite décrivent les données que doivent chercher les enseignants pour déterminer si l'élève a entièrement atteint l'objectif du résultat d'apprentissage. Comme chaque indicateur de réussite ne précise qu'un aspect des notions couvertes par le résultat d'apprentissage correspondant, les enseignants doivent considérer toute la série d'indicateurs de réussite pour déterminer si l'élève a entièrement atteint le résultat d'apprentissage.

Dans certains cas, les indicateurs de réussite peuvent aussi inclure des suggestions sur le type de tâche qui permettrait de prouver que le résultat d'apprentissage a été atteint (p. ex. une réponse construite sous forme de liste, de comparaison, d'analyse ou de tableau; un produit créé et présenté sous forme de rapport, de débat, d'affiche, de lettre ou de discours; la preuve d'une compétence particulière telle la capacité à poser des questions).

Les indicateurs de réussite sont établis en fonction des principes de l'évaluation *au service de l'apprentissage*, de l'évaluation *en tant qu'apprentissage* et de l'évaluation *de l'apprentissage*. Ils fournissent aux enseignants et aux parents des outils dont ils peuvent se servir pour réfléchir à ce que les élèves apprennent; ils procurent aussi aux élèves des moyens de s'autoévaluer et de préciser de quelle façon ils peuvent améliorer leur propre rendement.

Aucun des indicateurs de réussite n'est obligatoire; ils sont fournis à titre de suggestions pour aider les enseignants à évaluer dans quelle mesure les élèves atteignent les résultats d'apprentissage prescrits.

Les pages suivantes renferment les indicateurs de réussite proposés correspondant à chaque résultat d'apprentissage prescrit du programme d'études de Civilisations comparées 12. Les indicateurs de réussite sont regroupés par composante; cependant, l'enseignant n'est pas obligé de suivre l'ordre dans lequel ils sont présentés.

Éléments clés : Civilisations comparées 12

RECHERCHE ET PRÉSENTATION

- utiliser diverses stratégies et sources primaires et secondaires pour se documenter, comme Internet, des textes écrits, des artefacts, des sources visuelles et des œuvres littéraires
- développer et défendre une opinion en élaborant une thèse, en prenant parti, en produisant des preuves et en utilisant diverses sources pour appuyer sa recherche
- manifester des compétences en présentation, comme l'analyse et l'interprétation, l'utilisation d'outils visuels et graphiques, l'établissement de liens profonds et la prise en compte de relations culturelles

FONDEMENTS DES CIVILISATIONS

- définitions du terme *civilisation* (p. ex. civilisé, non civilisé, en voie de développement, industrialisé)
- disciplines de recherche (p. ex. archéologie, anthropologie, paléontologie, paleoanthropologie)
- pouvoir et autorité
- rôle des systèmes de croyances (p. ex. religion, mythologie, philosophie) dans le développement de la culture
- mécanismes de l'organisation sociale, comme les castes, les classes, le sexe, l'âge et la race
- conflits, guerres et conquêtes
- transmission de la culture
- liens entre le milieu naturel et l'essor des civilisations

ARTS ET CULTURE

- caractéristiques de l'expression artistique
- les arts comme moyen d'expression de la culture

CULTURE ET VALEURS

- composantes des systèmes de valeurs (p. ex. éthique et moralité, philosophie, religion et mythologie)
- la façon dont les structures sociales représentent les systèmes de valeurs

RECHERCHE ET PRÉSENTATION

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
<i>On s'attend à ce que l'élève puisse :</i>	<p><i>Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour chaque résultat d'apprentissage prescrit correspondant.</i></p> <p><i>L'élève qui atteint pleinement les résultats d'apprentissage peut :</i></p>
A1 mettre en pratique des compétences en recherche, dont l'accès à l'information, la collecte et l'évaluation de données, l'organisation de l'information et la citation de sources, pour interpréter, évaluer et utiliser l'information provenant d'artefacts, de la tradition orale et d'autres sources primaires et secondaires	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> trouver et utiliser diverses stratégies et sources primaires et secondaires pour mener sa recherche, dont : <ul style="list-style-type: none"> - des artefacts - des sources visuelles telles que vidéos, films, pièces muséographiques ou œuvres de galeries d'art - des objets d'art - la tradition orale - la littérature - des sources électroniques (p. ex. Internet) <input type="checkbox"/> organiser avec soin et efficacité l'information recueillie (p. ex. à l'aide de tableaux sommaires, de résumés, de notes, de tableaux chronologiques, de supports visuels) <input type="checkbox"/> interpréter, résumer et évaluer l'information recueillie <input type="checkbox"/> citer ses sources correctement et conformément aux règles établies
A2 exercer sa pensée critique, y compris en posant des questions, en comparant, en résumant et en tirant des conclusions, pour formuler et défendre une opinion sur une civilisation déterminée	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> développer et défendre une opinion ou une thèse ayant trait à une civilisation : <ul style="list-style-type: none"> - en préparant des questions pertinentes pour définir un sujet ou un aspect de la culture - en prenant parti ou en avançant une opinion - en développant une thèse - en défendant cette thèse avec des preuves à l'appui - en utilisant diverses sources pour appuyer sa recherche - en se préparant à se défendre contre des assertions contraires <input type="checkbox"/> reconnaître les liens entre les événements et leurs causes, leurs conséquences et leurs répercussions (p. ex. l'essor et la chute d'une civilisation)
A3 communiquer ses connaissances sur les civilisations en ayant recours à des compétences efficaces en communication écrite, verbale et graphique	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> employer diverses techniques de présentation, dont : <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation du processus et de ses éléments successifs - la préparation minutieuse de sommaires et de résumés - l'analyse et l'interprétation d'information écrite et visuelle - des techniques de présentation efficaces (p. ex. rythme, mise en relief, répétition) - la communication d'idées, d'opinions et d'arguments sous toutes sortes de formes : verbale, écrite et graphique <input type="checkbox"/> créer une présentation structurée pour transmettre ses connaissances et de l'information sur une ou des civilisations, y compris : <ul style="list-style-type: none"> - se montrer efficace lors de l'organisation et de la conception (p. ex. par référence géographique, par ordre chronologique, par sujets) - communiquer une opinion claire et précise avec preuves à l'appui - choisir des procédés de communication pertinents (p. ex. jeux de rôles, imitation, rédaction, rapport verbal) - utiliser des éléments visuels au besoin (p. ex. diaporamas, transparents, vidéos, multimédias)

FONDEMENTS DES CIVILISATIONS

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
<p><i>On s'attend à ce que l'élève puisse :</i></p> <p>B1 décrire les concepts liés à l'étude des civilisations</p>	<p><i>Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour chaque résultat d'apprentissage prescrit correspondant.</i></p> <p><i>L'élève qui atteint pleinement les résultats d'apprentissage peut :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> définir le terme <i>civilisation</i> et préciser les préjugés et l'ambiguïté qui influent sur la manière dont on décrit les civilisations en leur attribuant les termes « civilisées », « non civilisées », « en voie de développement » et « industrialisées » <input type="checkbox"/> énumérer les liens entre culture et civilisation <input type="checkbox"/> définir les rôles des différentes disciplines de recherche liées à l'étude des civilisations, dont : <ul style="list-style-type: none"> - l'archéologie - l'anthropologie - la paléontologie - la paléoanthropologie <input type="checkbox"/> décrire l'importance des points suivants dans l'étude des civilisations : <ul style="list-style-type: none"> - l'explication de l'évolution et de la création - la recherche à partir de l'utilisation de diverses sources primaires et secondaires (p. ex. artefacts, objets d'art, littérature, tradition orale) - la datation des artefacts provenant de fouilles archéologiques
	<i>(suite à la page suivante)</i>

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
B2 analyser les éléments et les caractéristiques qui contribuent à former l'identité des civilisations, dont : <ul style="list-style-type: none"> - les structures du pouvoir et de l'autorité - les systèmes de croyances intégrés aux activités quotidiennes - les systèmes d'organisation sociale - les conflits, les guerres et les conquêtes - l'influence du milieu naturel - les méthodes de transmission de la culture avec le temps 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> expliquer la façon dont on exerce le pouvoir et l'autorité dans les civilisations, y compris : <ul style="list-style-type: none"> - les rôles et les tâches des dirigeants - l'organisation politique (création d'institutions d'autorité) - le processus législatif - les crimes et châtiments <input type="checkbox"/> décrire le rôle et les caractéristiques des systèmes de croyances, comme la religion, la mythologie et la philosophie, dans le développement de la culture, y compris : <ul style="list-style-type: none"> - les doctrines, cérémonies et rites religieux - les mythes, légendes et héros - les valeurs et la morale - les croyances philosophiques (p. ex. points de vue sur la vie, la mort, la guerre, les châtiments, la nature) <input type="checkbox"/> décrire les mécanismes de l'organisation sociale, dont : <ul style="list-style-type: none"> - les castes, les classes, le statut social - l'âge - le sexe - la race <input type="checkbox"/> décrire l'effet des conflits, des guerres et des conquêtes sur la philosophie, la diffusion de la culture et les inventions (p. ex. militarisme, armement, ennemis, alliances, assimilation) <input type="checkbox"/> expliquer les relations entre le milieu naturel (p. ex. climat, terrain, ressources pour le développement économique), l'économie et l'essor des civilisations (p. ex. révolution agraire, domestication des animaux, modèles de colonisation) <input type="checkbox"/> décrire l'interdépendance entre la transmission de la culture, le commerce et les innovations technologiques

ARTS ET CULTURE

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
<p><i>On s'attend à ce que l'élève puisse :</i></p> <p>C1 analyser comment on se sert des arts pour exprimer les éléments culturels des civilisations, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les systèmes de croyances - l'organisation sociale - la langue - le pouvoir et l'autorité - l'ordre et l'harmonie - les archétypes 	<p><i>Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour chaque résultat d'apprentissage prescrit correspondant.</i></p> <p><i>L'élève qui atteint pleinement les résultats d'apprentissage peut :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> examiner diverses œuvres artistiques (p. ex. architecture, danse, théâtre, mode, littérature, musique, peinture, sculpture, gravure) provenant de diverses civilisations en tenant compte de caractéristiques telles que les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - les traditions - les buts - les thèmes - l'utilisation de symboles et de l'imagerie - les matériaux et les moyens techniques <input type="checkbox"/> à l'aide d'exemples précis, décrire à quoi ont recours les civilisations pour intégrer diverses formes d'œuvres artistiques en vue d'exprimer les valeurs culturelles et d'influer sur elles, y compris: <ul style="list-style-type: none"> - les systèmes de croyances - l'organisation sociale - la langue - le pouvoir et l'autorité - l'ordre et l'harmonie - les archétypes <input type="checkbox"/> développer et défendre son opinion personnelle sur la façon dont les œuvres artistiques traduisent et modèlent la culture

CULTURE ET VALEURS

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
<i>On s'attend à ce que l'élève puisse :</i>	<p><i>Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour chaque résultat d'apprentissage prescrit correspondant.</i></p> <p><i>L'élève qui atteint pleinement les résultats d'apprentissage peut :</i></p>
D1 évaluer les composantes des systèmes de valeurs à l'intérieur d'une culture et entre les cultures, dont : <ul style="list-style-type: none"> - la religion et la mythologie - la morale et l'éthique - les héros et les modèles de comportement - les points de vue philosophiques 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> décrire le développement des systèmes de valeurs de différentes civilisations (p. ex. codes moraux, doctrines religieuses, rôles selon l'âge et le sexe, crimes et châtiments) <input type="checkbox"/> analyser la relation entre éthique, moralité et valeurs culturelles (p. ex. la source de la moralité et de la vérité, l'idée qu'on se fait d'une bonne action et d'une bonne conduite) <input type="checkbox"/> décrire les points de vue philosophiques de certaines cultures en ce qui a trait aux concepts universels (p. ex. amour, mort, temps, espace, nature, guerres et conflits, paix, prospérité, éternité et vie après la mort)
D2 analyser les différentes valeurs et croyances de certaines civilisations	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> décrire comment les structures sociales ou gouvernementales d'une civilisation représentent ses systèmes de valeurs (p. ex. le Japon féodal, le système de castes en Inde, l'idée qu'on se faisait en Europe au Moyen-Âge d'une société guidée par Dieu et du droit divin des rois) <input type="checkbox"/> comparer les systèmes de valeurs de deux civilisations ou plus



RESSOURCES D'APPRENTISSAGE

Civilisations comparées 12

Cette section fournit des renseignements généraux sur les ressources d'apprentissage, ainsi que l'hyperlien vers le site des collections par classe des programmes d'études; ce site contient les titres, les descriptions et l'information nécessaire pour commander les ressources recommandées de la collection par classe du programme d'études de Civilisations comparées 12.

En quoi consistent les ressources d'apprentissage recommandées?

Les ressources d'apprentissage recommandées sont des ressources qui, après avoir été soumises à un processus d'évaluation par des enseignants-évaluateurs, portent désormais le titre de ressource recommandée pour la province à la suite d'un arrêté ministériel. On compte parmi ces ressources du matériel imprimé, des vidéos, des logiciels et des CD-ROM, des jeux et du matériel de manipulation, et d'autres documents multimédias. En général, ces ressources peuvent être utilisées par les élèves, mais elles peuvent aussi comprendre des renseignements destinés principalement aux enseignants.

L'information concernant les ressources recommandées est organisée sous forme de collection par classe. Une collection par classe peut être considérée comme un « ensemble de départ » de ressources de base permettant de présenter le programme d'études. Dans bien des cas, la collection par classe comporte un choix de plus d'une ressource pour appuyer les composantes du programme; les enseignants peuvent ainsi choisir les ressources répondant le mieux à différents styles d'enseignement ou d'apprentissage. Les enseignants peuvent aussi compléter la collection par classe par des ressources approuvées localement.

Comment les enseignants peuvent-ils s'y prendre pour choisir les ressources d'apprentissage qui répondent aux besoins de leur enseignement?

Les enseignants doivent utiliser :

- les ressources d'apprentissage recommandées pour la province
OU
- les ressources soumises à un processus d'évaluation local et approuvées par le district scolaire.

Avant de choisir et d'acheter de nouvelles ressources d'apprentissage, il faut dresser un inventaire des ressources déjà disponibles en consultation avec les centres de ressources de l'école et du district. Le Ministère travaille aussi de concert avec les districts scolaires afin de négocier un accès économique à diverses ressources d'apprentissage.

Quels sont les critères utilisés pour évaluer les ressources d'apprentissage?

Le ministère de l'Éducation facilite l'évaluation de ressources d'apprentissage qui appuient les programmes d'études de la Colombie-Britannique et qui seront utilisées par les enseignants ou les élèves pour les besoins de l'enseignement et de l'évaluation. Les critères d'évaluation utilisés sont centrés sur le contenu, la conception pédagogique, la conception technique et les considérations sociales.

La publication suivante du Ministère comporte d'autres renseignements sur l'examen et la sélection des ressources d'apprentissage : *Guide pour l'évaluation, la sélection et la gestion des ressources d'apprentissage* (révisé en 2002), qui se trouve à l'URL suivant :

http://www.bced.gov.bc.ca/irp/resdocs/f_esmguide.pdf

Quel est le financement offert pour l'achat de ressources d'apprentissage?

Au moment du processus de sélection, les enseignants doivent connaître les politiques et procédures de l'école et du district relatives au financement des ressources d'apprentissage afin de savoir combien d'argent ils peuvent dépenser. Des sommes sont allouées aux districts scolaires pour répondre à différents besoins, dont l'achat de ressources d'apprentissage. La sélection des ressources d'apprentissage doit être considérée comme un processus permanent exigeant une détermination des besoins ainsi qu'une planification à long terme qui permet de répondre aux priorités locales et aux objectifs individuels.

Quels types de ressources trouve-t-on dans une collection par classe?

Le tableau de la collection par classe dresse la liste des ressources d'apprentissage recommandées par support médiatique tout en établissant les liens avec les composantes et les sous-composantes du programme. Une bibliographie annotée est présentée à la suite du tableau. Avant de passer une commande, les enseignants doivent vérifier auprès des fournisseurs si les renseignements sont complets et mis à jour. La plupart des fournisseurs ont des sites Web faciles à consulter.

La collection par classe du cours de Civilisations comparées 12

La collection par classe du cours de Civilisations comparées 12 énumère les ressources d'apprentissage recommandées pour ce cours. Le Ministère met régulièrement à jour la collection par classe, à mesure que de nouvelles ressources sont élaborées et évaluées.

Pour la mise à jour la plus récente de la collection par classe de Civilisations comparées 12, veuillez consulter l'URL suivant : http://www.bced.gov.bc.ca/irp_resources/lr/resource/f_gradcoll.htm